



CHARTRE DE PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel diffuse toute l'année et gratuitement des informations concernant les événements grand public organisés sur les territoires de Saint-Malo Agglomération, du Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel et de la Bretagne romantique ayant un intérêt culturel et touristique. Ces informations s'adressent à la fois aux touristes en séjour ou de passage, mais également aux habitants de la destination ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires.

Cette promotion est assurée sur différents supports :

- Le site internet de la Destination : www.saint-malo-tourisme.com
- Les sites internet de nos partenaires : Comité Régional du Tourisme de Bretagne, Ille-et-Vilaine Tourisme (selon l'ampleur de la manifestation)
- Dans nos agences de Saint-Malo, Cancale, Combourg, Dol-de-Bretagne, Saint-Coulomb et Saint-Suliac.

1- Quels sont les événements relayés par Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel dans la rubrique « Agenda » ?

- un événement ayant un intérêt culturel et touristique
 - daté sur une ou plusieurs dates courtes,
 - ouvert au grand public,
 - non discriminatoire,
 - avec informations détaillées : date, heure, lieu, tarifs éventuels et détail du programme
 - situé sur le territoire de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel ou chez l'un de nos partenaires.

2- Quels sont les événements relayés par Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel dans la rubrique « Grands Evénements » ?

- Un événement ayant un intérêt culturel et touristique, grand public, d'importance majeure, incontournable de la destination et correspondant à la stratégie marketing de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel.

DESTINATION



**SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL**

3- Quels sont les événements qui ne seront pas relayés par Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel ?

- Un événement professionnel de type portes ouvertes ou opération commerciale limitée à un commerce.
- Une activité régulière d'une association de loisirs (séances régulières, stages ...).
- Des activités sans date, « organisées à la demande ».
- Des événements dont la date est fixée en dernière minute.

Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel se réserve le droit de ne pas valider un événement s'il ne correspond pas aux critères évoqués ci-dessus.

Communiquez au bon moment !

Pour promouvoir de la meilleure façon vos événements, il est essentiel de nous prévenir le plus tôt possible.

Dès que vous connaissez, à minima, la date, le nom et le lieu de votre événement, contactez-nous !

A savoir, à moins de 15 jours de l'événement nous ne pouvons garantir la publication de la festività.

Nos coordonnées :

Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel

evenement@saint-malo-tourisme.com

02 99 56 66 99